



Brécey Autrement-Association
18/05/2000 SP Avranches,
J.O 03/06/2000

Une délicate opération de succession pleinement réussie

En dépit du combat peu glorieux de celui qui prétendait se succéder "à lui-même", l'opération "succession" est un succès.

: AU REVOIR MONSIEUR BELLEE ET FELICITATIONS :
:-----

Vous avez scrupuleusement respecté votre "feuille de route". Elle était pourtant ambitieuse. Elle vous donnait mission de :

- STOPPER L'EROSION DES EFFECTIFS : PARI PLUS QUE REUSSI.

Vous avez hérité de 364 élèves lors de votre prise de poste (Septembre 2002), vous le quittez avec 397 élèves. 35 élèves de plus, une classe entière - Le collège renoue avec la croissance, cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle met fin au déclin amorcé les années précédentes et quel DECLIN (35 élèves de moins, UNE CLASSE ENTIERE). L'HEMORRAGIE EST STOPPEE. Et elle l'est surtout dans le domaine le plus sensible : L'INTERNAT ET LES SECTIONS SPORTS ETUDES QUI COMPTENT VINGT ELEVES DE PLUS A LA RENTREE. Nul doute que l'absentéisme chronique de l'ancien Principal, Maire, Président de la Communauté de Communes, Conseiller Général, absentéisme qui avait fini par créer une crise de confiance n'est plus qu'un lointain et mauvais souvenir.

- MAINTENIR LE NIVEAU D'EXCELLENCE DES RESULTATS SCOLAIRES : OBJECTIFS PLEINEMENT RESPECTES.

Le taux de réussite au brevet des collèges de Brécey a été en Juillet 2003 de 86,6 %. Ce taux est très supérieur au 78,3 % du taux national et même au taux de la meilleure académie de France (RENNES - 84,9 %).

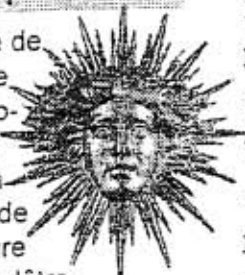
C'est sans doute d'ailleurs l'un des taux les plus élevés jamais obtenus à Brécey. En effet, les taux de réussite complaisamment annoncés autrefois (90 %, 92 %, pourquoi pas 100 % !!) par l'ancien Principal reposaient sur une IMPOSTURE qui consistait, pour gonfler artificiellement les résultats, à ne pas tenir compte dans le calcul du taux, des élèves des classes "techno".

- ASSAINIR LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE DU COLLEGE : MISSION PLEINEMENT REMPLIE.

Cette mission était naturellement très périlleuse puisque son succès même ne pouvait que susciter à votre rencontre une extreme IMPOPULARITE.

**Brécey ou...
la tentation monarchique**

Le principal du collège de Brécey va bientôt prendre sa retraite. La presse locale s'est fait l'écho des turbulences qui agitent la localité sur la question de sa succession. A la lecture des articles, on ne peut qu'être sidérés du rôle que semble vouloir jouer ce chef d'établissement pour influencer sur le choix de son successeur. Sa désignation de l'homme idoine est tout simplement effarante et contraire aux principes valables en tous lieux de l'Hexagone et qui régissent le service public.



Nous adressons, par l'intermédiaire du SNES, un courrier à la Rectrice et interviendrons lors du prochain Comité Technique Paritaire Académique le 2 avril prochain.

2002, Mr Raymond BELLEE. Mais, l'ancien Principal ne désarme pas. Il poursuit son action pour l'installation d'A. GAUTHIER.

Rappel de la question

Monsieur Alain GAUTHIER, ancien enseignant EPS à Brécey et Principal au Collège de VIRE est bien sûr l'homme IDOINE pour maintenir le collège dans la sphère de pouvoir de l'ancien Principal car : Il est son SALARIE A TITRE PRIVE comme l'est également Mme GAUTHIER (stages OMEGA'B - REDON).

Son lien de subordination est extrême et démontré puisqu'organisé par des contrats de travail qui le lient à l'ancien Principal, Maire Président de la Communauté de Communes, Conseiller Général. L'effarante prétention d'influencer la nomination du successeur est évidemment infructueuse. Les autorités de

l'Education Nationale nomment pour la rentrée

JUIN 2003 : Aucune réaction à la pétition de la communauté de communes. (NDLR - et pour cause ! - voir Page 3).

Mme N. De DROUAS, Présidente de l'Association des Parents d'élèves et Directrice de la Communication du "Candidat-Principal" aux dernières législatives tente alors le "coup de force" : elle ose demander, par circulaire adressée à tous les parents, de lui rendre le service d'exprimer des reproches.

A sa grande honte, elle est tout au contraire contrainte d'avouer à l'Inspecteur d'Académie qu'elle n'a pratiquement pas reçu de réponses (C.A du 23.6.03). Pour avoir faussement prétendu que les parents d'élèves exprimaient un "mécontentement général" lorsqu'il ne relevait que de sa fertile imagination, Mme De DROUAS a gravement déshonoré sa fonction de Présidente de l'Association des Parents d'élèves.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE DE BRECEY

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé au collège de Brécey et vous a sûrement parlé des difficultés qu'il a pu y rencontrer cette année.

De nombreux parents me téléphonaient à ce sujet

L'association de parents d'élèves n'est pas restée inactive. Avec les professeurs unanimes dans leurs doléances et les élus nous sommes intervenus auprès de l'éducation nationale.

Aujourd'hui, à quelques semaines de la fin de l'année nous ne savons toujours pas quelles décisions seront prises par le recteur qui n'a pas daigné répondre à notre demande d'entrevue.

Afin de ne pas nous cantonner à quelques plaintes et de montrer le mécontentement général mais aussi pour éviter que des familles renoncent au collège de Brécey nous vous invitons à nous faire-part par retour de courrier des reproches que vous avez à formuler.

Nous comptons les adresser au recteur pour lui montrer que les difficultés ne sont pas une vue de l'esprit des enseignants et du comité des parents d'élèves.

En attendant, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie de Drouas Présidente

Madame, Monsieur.....

Parents de l'élève.....

Scolarisé au collège de Brécey en classe de.....

Déclare :

Avoir été satisfait du collège.....

Avoir été insatisfait du collège pour les raisons suivantes.....

A adresser par retour de courrier à l'adresse suivante :

Nathalie de Drouas
Présidente de l'association des parents d'élèves
Les Boulais
50800 St Martin le Bouillant

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE BRÉCEY

BP 3
Place de l'Hôtel de Ville
56570 BRÉCEY

Tel : 02.33.88.21.59
Fax : 02.33.88.21.19

LR 8617 38.16.9

Nos réf. : 07303

Objet : Questions des élus à l'égard de la situation
actuelle du collège de Brécey

Monsieur le Ministre,

Dernièrement, trois inspecteurs de l'Education Nationale se sont déplacés dans notre canton pour
étudier, à votre demande, la situation du collège de Brécey. Ils ont rencontré tous les partenaires
de la communauté scolaire, à l'exception des élus de la collectivité support, le Maire de Brécey
ayant été sollicité en sa qualité d'ancien chef d'établissement.

Nous ne doutons pas que leur analyse révélera toutes les difficultés liées au profil de
l'établissement et à son équipe de direction.

Vous ne doutez pas, nous en sommes sûrs également, que notre sentiment soit essentiellement
fondé sur les informations que nous recevons des familles et des enfants dans nos communes,
d'avoir que nous connaissons par ailleurs tous les problèmes relationnels qui existent entre
l'équipe enseignante et la direction du collège, problèmes transférés du collège de Saint Sever vers
celui de Brécey. Cela n'est pas sans nous inquiéter vivement.

En notre qualité d'élus, notre intervention auprès de Vous a pour but de vous sensibiliser sur les
efforts que notre collectivité locale a réalisés pour favoriser l'essor du collège de Brécey.

Ainsi, cet établissement dispose de trois terrains de sports en herbe, d'un terrain synthétique, d'une
salle omnisports et d'un dojo ainsi que d'une salle multimédia équipée de 16 postes de travail que
nous avons financés entièrement. Nous avons également participé à hauteur de 25 % à la
construction d'un internat supplémentaire et du foyer socio-éducatif. Par ailleurs, par le biais du
Conseil éducatif local et du Conseil temps libre, nous nous impliquons dans l'accompagnement
sportif, culturel et éducatif des enfants. Enfin, nous soutenons les associations du collège, foyer
socio éducatif et UNICEF.

Pour toutes ces raisons, nous ne pourrions comprendre qu'un établissement comme le collège de
Brécey, résultat d'une politique de 25 années en faveur des enfants de notre canton et d'ailleurs,
subisse les conséquences d'une gestion très contestée.

L'Education Nationale dispose aujourd'hui d'un excellent outil pour soutenir votre politique. Le
manière de l'équipe d'encadrement actuelle serait prendre le risque de mettre en contradiction la
politique affichée et son application sur le terrain.

Pour notre part, nous considérons que l'implication des élus n'a servi à rien et que la
collectivité locale subira un préjudice moral et financier. Un collège avec un internat de plus de
100 enfants a nécessairement un impact sur l'image et le rayonnement d'un canton mais aussi sur
son économie.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le collège de Brécey avons que
nous ne prenons une décision qui sera à coup sûr, déterminante pour son avenir.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre préoccupation,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos très respectueux
sentiments.

Les membres de la communauté de communes de Brécey

Le Maire de Brécey
Jean LEBEL (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Bernard TRÉHET (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Guillaume LORUC (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Bernard AGUIRON (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Marie-Thérèse SOUJAY (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Michel FAUCON (DVS)

Le Maire de Coves
Claude BÉFOAT (DVS)

Le Maire de Coves
Louis POULAIN (DVS)

Le Maire de Coves
Alain ROBERT (DVS)

Le Maire de Coves
Marie-Rose PIERRE (DVS)

Le Maire de Coves
Marie-Joséph DEBIEU (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Zéphyrin MANCEL (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
François SERRANT (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Roland DESOY (DVS)

Le Maire de La Chapelle-Urie
Marc RUBE (DVS)

Pièces jointes :
Le dernier document publié par la "collectivité locale" montre l'évolution des efforts scolaires dans un Sud-
Manche touché par la désertification.
Pour la première fois dans son histoire, le collège a perdu 35 élèves à la rentrée scolaire, perte probablement
liée à plusieurs facteurs (on ne peut occulter le fait qu'un nouveau principal soit arrivé avec une réputation qui
n'est pas forcément du bon côté) il est en poste dans un collège voisin.
Il est indigne de laisser cette situation qui toucherait à l'abandon l'ensemble des élèves du collège dans
son ensemble.

Cette pétition clandestine est
malencontreusement devenue publique.
Les dégâts pour l'image de la ville e
du canton à Paris (Ministère) à Caen
(Rectorat) à St LO (I.A. et Conseil
Général) sont considérables.

SUR LE FOND - C'est un tissu d'insinua-
tions calomnieuses et d'allégations
mensongères visant à nuire à la répu-
tation personnelle et professionnelle
d'un fonctionnaire d'autorité de
l'Etat. (Réf. Larousse : Diffamation)

SUR LA FORME : C'est un Faux grossier
Signature falsifiée, titre usurpé,
Fausse étiquette politique attribuée,
document "Bricolé". C'est un Faux
aggravé par l'autorité du prétendu
signataire : la communauté de communes
et par la qualité du destinataire :
Le Ministre de l'E.N. que ce faux
prétendait "abuser".

Une Situation Choquante

L'ancien Principal, en tant que
représentant du Conseil Général, est
Président de fait du Conseil d'Adminis-
tration du Collège presque exclusive-
ment composé de personnes qui lui sont
subordonnées, entre autres, N De DROUAS
sa directrice de communication,
K. TOURNEUX, la très et trop célèbre
Directrice de la MAPAD (Voir bulletin
n° 11 - Spécial MAPAD) V. HAMELIN,
son Président de l'A.S.B. et son
illustre soutien dans ses causes les
plus "ténébreuses" (Voir aussi
affaire MAPAD), Mmes et Mrs X, Y ou Z
Conseillers municipaux, membres de la
Communauté de Communes, d'Oméga'B, de
la MAPAD etc.. Cette situation est
intolérable puisqu'à ce poste l'ancien
Principal met autant d'acharnement à

détruire ce que, jeune Principal, il avait mis d'énergie à construire. Que
faut-il penser, par exemple, du retrait des matériels informatiques installés
au collège au motif que ces matériels étaient prêtés et non donnés par la
Communauté de Communes ?

Qu'on en juge !... LA SUPPRESSION DES AVANTAGES FINANCIERS CONSIDERES COMME ACQUIS par certains personnels du collège ne pouvait que déclencher leur colère. Or cette colère était particulièrement malsaine puisque ces avantages financiers reposaient sur une accumulation de dérives comptables et financières qui prévalaient depuis près de 20 ans à Brécey. Le rapport de l'Inspection Générale de l'E.N. (visite en Février 2003) sur la gestion passée du collège est ... ACCABLANT.

VOUS AVEZ REMIS LE COLLEGE EN BON ORDRE ; vous l'avez fait avec compétence, avec un réel courage (vous avez dû opérer ce nécessaire assainissement seul contre presque tous) et un sang froid imperturbable en dépit des violentes attaques menées par ceux là mêmes que votre action dérangeait.

- METTRE EN PLACE, POUR VOTRE SUCCESSEUR EN SEPTEMBRE 2004 SUR LE POSTE DE PRINCIPAL DU COLLEGE DE BRECEY, (DONT VOUS RESTEZ BIEN SUR LE TITULAIRE), LES VOIES ET MOYENS POUR QUE LE COLLEGE SOIT RETABLI DANS SON STATUT D'ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT.

Depuis plus de 20 ans, le C.E.S. Brécey était devenu l'exemple saisissant d'une DECENTRALISATION TOTALE AVANT L'HEURE. L'autorité des collectivités locales avait fini par s'imposer, celle de l'Etat par s'effacer. Cette navrante expérience aura au moins eu un mérite, celle de démontrer que "LE POUVOIR DE PROXIMITE" que les chantres actuels de la décentralisation à tout va, cherchent à promouvoir est, par nature, entaché de sa "SITUATION DE PROMISCUITE" (promiscuité des élus, des électeurs et de tous les acteurs de la vie sociale) qui ne peut que mettre en cause son IMPARTIALITE dans la conduite de missions de service public.

: MADAME COMPTE, BONNE ARRIVEE :
:-----

Un collège où la sérénité de la communauté éducative est restaurée, l'assainissement comptable et financier opéré, la croissance des effectifs retrouvée, l'excellence des performances scolaires maintenue et des MOYENS FINANCIERS ACCRUS grâce à la forte augmentation des effectifs (plus 35 élèves), tous ces éléments positifs alliés à votre solide expérience acquise dans un grand collège de Cherbourg, et à votre flatteuse réputation de compétence et de rigueur rassurent les Brécéens quant au devenir du collège et de son bon fonctionnement dans la rigueur et la sérénité retrouvées.

Nouvelles de l'association : Le dynamisme et l'efficacité de B.A mises au service de justes causes : Défense des personnes âgées (M.A.P.A.D.)
Education : Remise en ordre du collège dans l'excellence des performances scolaires et la croissance retrouvée, conduisent les Brécéens de plus en plus nombreux à adhérer à l'association. Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter le Président - 2, le Bleutière 50370 BRECEY
Confidentialité assurée.

Imprimé par nos soins.